



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Sixième session
Addis-Abéba, 19 février - 3 mars 1964
Point 10 de l'ordre du jour provisoire révisé

LES ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN AFRIQUE DE L'ORGANISATION
DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

(préparé par l'OACI)

1. Le programme d'assistance technique de l'OACI est en application dans les pays africains depuis 1950. En 1963, l'OACI avait établi dans quatorze de ces pays des missions d'assistance technique composées d'effectifs variant entre cent vingt experts - cas du Congo (Léopoldville) - et un seul expert. Des bourses d'études pour formation en matière d'aviation civile ont été attribuées à des ressortissants de six autres pays africains, qui n'avaient pas demandé l'assistance directe d'experts de l'OACI.
2. Les missions de l'OACI jouent, avant tout, un rôle d'instruction et de consultation et visent à aider les Etats en voie de développement à établir des administrations de l'aviation civile. La création d'administrations publiques efficaces facilitera beaucoup l'évolution rationnelle de l'aviation civile et permettra aux Etats intéressés d'assumer dans une mesure de plus en plus large leurs responsabilités de signataires de la Convention relative à l'aviation civile internationale.
3. Les programmes d'assistance technique de l'OACI sont financés par le Programme élargi d'Assistance technique des Nations Unies (PEAT) ou le Fonds spécial des Nations Unies. Les programmes au titre du PEAT couvrent deux ans; les experts, le matériel d'instruction et les bourses sont fournis sur la demande des Etats intéressés et suivant les règles normales du Bureau

de l'Assistance technique des Nations Unies.

4. Trois centres d'instruction de l'aviation civile ont été créés en Afrique, avec l'aide financière du Fonds spécial des Nations Unies. Ces centres, situés au Caire, à Casablanca et à Tunis, s'adressent à des contrôleurs de la circulation aérienne, des opérateurs radio, des mécaniciens radio, des mécaniciens d'entretien d'aéronefs, des assistants météorologistes. Un quatrième centre sera créé à Zaria, en Nigéria, dans le courant de 1964. Ces centres sont accessibles aux ressortissants d'autres pays africains, sur demande adressée à l'OACI ou au gouvernement intéressé. Des bourses d'étude pour ces centres peuvent être accordées sur les crédits du Programme élargi d'assistance technique.

5. On trouvera ci-joint en Annexe la liste des experts qui étaient détachés auprès des missions d'assistance technique de l'OACI en Afrique en 1963 et auprès des centres d'instruction de l'aviation civile du Caire, de Casablanca et de Tunis.

ANNEXE

Algérie

2 Instructeurs de contrôle de la circulation aérienne.

Congo (Léopoldville)

Conseiller technique en aviation civile - Chef de Mission

Expert des services de la circulation aérienne - Chef adjoint de Mission

Expert en télécommunications aéronautiques

Expert en administration de l'aviation civile

Conseiller juridique

Expert en direction d'aérodrome

Assistant mécanicien radio

4 Instructeurs de contrôle de la circulation aérienne

2 Instructeurs de radiocommunications

39 Contrôleurs de la circulation aérienne

19 Mécaniciens radio

37 Opérateurs radio

7 Electriciens d'aéroport

4 Mécaniciens de moteurs diesel

Instructeur de lutte contre l'incendie

Organisation des services communs de l'Afrique Orientale (EACSO) (Kenya, Tanganyika, Ouganda)

Ingénieur radio - Chef de Mission

2 Instructeurs - Services de la circulation aérienne

2 Instructeurs de télécommunications

1 Instructeur d'entretien de l'équipement radio

Ethiopie

Conseiller technique en aviation civile - Chef de Mission

Expert en navigabilité des aéronefs

Expert en licences du personnel/opérations aériennes

Mécanicien d'aérodrome

Ingénieur radio

Expert en télécommunications

Guinée

Conseiller technique en aviation civile

Libéria

Conseiller technique en aviation civile - Chef de Mission

Expert en télécommunications/services de la circulation aérienne

Expert en sécurité aérienne

Mauritanie

Conseiller technique en aviation civile

Maroc - Projet du Fonds spécial (Centre d'instruction de l'aviation civile et de météorologie):

Chef de projet (Instructeur d'entretien de l'équipement radio)

Instructeur d'entretien des aéronefs et des monteurs

2 Instructeurs d'entretien de l'équipement radio

Instructeur de radiocommunications

Instructeur - services de la circulation aérienne

2 Instructeurs de météorologie

Nigéria

Un expert du PEAT en instruction du personnel prépare l'établissement d'un projet du Fonds spécial des Nations Unies - le Centre fédéral d'instruction de l'aviation civile - qui doit ouvrir en septembre 1964.

Rwanda et Burundi

Conseiller technique en aviation civile

Somalie

Conseiller technique en aviation civile

Instructeur de contrôle de la circulation aérienne

Soudan

Ingénieur d'aéroport

Togo

Expert juridique

Tunisie - Projet du Fonds spécial (Centre d'instruction de l'aviation civile et de la météorologie)

Chef de projet (Instructeur de contrôle de la circulation aérienne)

Instructeur de contrôle de la circulation aérienne

Instructeur de radiocommunications

Instructeur - théorie du pilotage

3 Instructeurs de vol

Expert en entretien des aéronefs

Expert/instructeur en entretien du simulateur de vol

République Arabe Unie - Projet du Fonds spécial (Centre d'instruction de l'aviation civile)

Directeur, Centre d'instruction de l'aviation civile

Instructeur/ingénieur radio

Instructeur de télécommunications

Instructeur - aides à la navigation aérienne

Instructeur de contrôle de la circulation aérienne

Instructeur d'entretien des télétypes

Instructeur d'entretien des radars

Instructeur d'entretien des aéronefs

République Arabe Unie - Mission du PEAT

Instructeur d'entretien de l'équipement radio

Instructeur d'entretien des télétypes

Expert en télétypie

- - - - -